

Semaine des métiers et de l'emploi le BTP du 11 au 15 octobre 2021

Communication de la CAPEB

Convention entre la CAPEB et Pôle Emploi signée en juin et actuellement déployée dans les territoires pour favoriser les embauches dans les entreprises artisanales

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et Pôle emploi avait signé en juin dernier un accord de partenariat, pour impulser un dynamique de mobilisation conjointe en faveur du recrutement dans le secteur du bâtiment qui reste l'un des premiers employeurs de France. Cet accord de partenariat, qui répond à de vraies attentes, se décline désormais sur le terrain, ce dont la CAPEB se félicite. Grâce aux entreprises artisanales, le bâtiment est le deuxième secteur en nombre d'établissements dans les territoires urbains et en zones rurales.

La volonté commune de Pôle Emploi et de la CAPEB est de renforcer le travail en commun entre leurs réseaux respectifs, au plus près des entreprises artisanales, afin de mieux appréhender les besoins du terrain et permettre aux entreprises artisanales de trouver une main d'œuvre répondant à leurs besoins.

Agir concrètement à travers les actions suivantes :

- **mettre en place** des référents bâtiment, au niveau le plus pertinent,
- **mieux qualifier** les informations relatives aux demandeurs d'emploi : niveau de compétences en lien avec le bâtiment, intérêt pour certains métiers du bâtiment, projet de création d'entreprise, etc.
- **Identifier** les compétences transférables afin d'élargir les recrutements à des candidats venant de secteurs différents en mobilisant les dispositifs de formation du secteur
- **repérer et accompagner** les demandeurs d'emploi ayant un projet de création/reprise d'entreprise.

Pour Jean Christophe REPON, Président de la CAPEB : « *le manque de main d'œuvre et la quasi-pénurie de main d'œuvre qualifiée sont le quotidien de nombre de nos entreprises. L'activité du secteur est au niveau d'avant Covid, les commandes repartent, les carnets de commande se remplissent. Il est donc absolument nécessaire de permettre aux chefs d'entreprises de trouver des salariés. Les acteurs publics de l'emploi et les forces vives économiques doivent collaborer d'une nouvelle manière dans le but de faire « matcher » au plus près des territoires l'offre et la demande d'emploi..* »



Une campagne de communication adressée aux jeunes en faveur des métiers :

**« L'artisanat du bâtiment
TOUT UN MONDE A EXPLORER,
Mon futur se construit maintenant »**

L'artisanat du bâtiment occupe une place privilégiée dans l'économie française. Les métiers de l'artisanat du bâtiment continuent à créer de l'emploi et offrent de vraies possibilités de réussite professionnelle et d'épanouissement personnel autant pour les femmes que pour les hommes. La transition écologique et numérique, l'évolution des comportements d'achats des clients (avec des attentes en termes d'équipements, de fonctionnalités, ...), le vieillissement de la population qui impacte les constructions sont autant de possibilité d'embauche.

Ce sont ces opportunités d'emploi que la CAPEB veut porter à la connaissance des jeunes au moment où ils choisissent leurs orientations professionnelles. Les métiers du bâtiment regorgent d'attractivité, la CAPEB entend le faire savoir.

Pour aider et accompagner les jeunes ou un salarié en reconversion issu d'un autre secteur, un guide a été édité par la CAPEB qui liste les métiers par fiche, en

- Décrivant le métier dans ses modes d'intervention et ses matériaux utilisés, les conditions et l'environnement de travail,
- Énonçant les qualités et aptitudes attendues,
- Renseignant sur les filières de formations initiales et continues, et sur les perspectives professionnelles
- avec un focus sur le volet « transition écologique » du métier.

[Consultez nos fiches métiers détaillées.](#) + - [Consultez notre fiche "Zoom sur l'artisanat du bâtiment".](#) + - [Consultez notre fiche "Repères et sources".](#) + - [Découvrez nos affiches de promotion des métiers.](#)

Les 12 fiches métiers : Carreleur-Mosaïste, Charpentier, Couvreur, Électricien, Installateur-sanitaire, Installateur thermique, Maçon, Menuisier-agenceur, Peintre, Plâtrier-plaquiste, Serrurier-métallier, Tailleur de pierre, Gestionnaire d'entreprise artisanale du bâtiment, chef d'entreprise artisanale du bâtiment.

Le guide de ces métiers sur www.capecb.fr : [Consultez notre guide des métiers du bâtiment.](#)

« **L'artisanat du bâtiment, métiers et filières de formation** » au sommaire :

- Zoom sur l'artisanat du bâtiment
- 14 fiches pour tout savoir sur les métiers
- Des repères pour choisir le diplôme et la formation qui vous correspondent
- Les sites à consulter

Pour Jean Christophe REPON, Président de la CAPEB « *Nous sommes dans un secteur, le bâtiment, qui est très attractif, où des carrières professionnelles peuvent se construire vite et bien. C'est le propos qu'il faut tenir aux jeunes, hommes et femmes, au moment de leur orientation afin de résoudre en profondeur ce problème d'emploi* »

Point conjoncturel sur l'activité du secteur

Aujourd’hui, l’activité de l’artisanat du bâtiment a retrouvé le niveau d’activité de 2019, le premier semestre 2021 affichant une croissance de +0,5 % par rapport à celui de 2019. Cette croissance est boostée par l’activité en entretien-amélioration fortement dynamisée par les demandes des particuliers, notamment en amélioration de la performance énergétique des logements.

La situation économique reste toutefois encore incertaine au regard de la crise sanitaire et de l’envolée des prix des matières premières dans un contexte de pénurie. Ainsi, selon l’enquête CAPEB/XERFI, 76 % des entreprises artisanales du bâtiment déclarent une hausse des prix des matériaux et 57 % des ruptures d’approvisionnement. Une situation qui continue de provoquer des retards et des reports de chantiers.

Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB déclare : « *Le secteur se porte bien malgré les freins que les commandes et les chantiers subissent : manque de main d’œuvre qualifiée et pénurie de matériaux. Soulignons que l’artisanat du bâtiment a su encore une fois démontrer sa capacité à s’adapter en mobilisant toutes ses ressources : organisation, accroissement de la productivité, adaptation du temps de travail. C’est comme cela qu’il a pu répondre à une demande liée à la fois à du rattrapage d’activité, mais aussi à une demande supplémentaire notamment exprimée par les particuliers plus désireux d’aménager leur habitat à la suite de la crise sanitaire et disposant d’une épargne disponible.* »

Point conjoncturel sur l’emploi du secteur

Le dynamisme économique de l’artisanat du bâtiment a renforcé le besoin de main d’œuvre qualifiée déjà existant. Si le second semestre 2021 reste en croissance, la prévision d’embauche des entreprises artisanales du bâtiment de - 20 salariés peut s’estimer autour de 25 000 pour l’année 2021.

- 18 % des entreprises artisanales ont cherché à embaucher au 1er semestre 2021
- 14 % y sont parvenues.
- 14 % des entreprises pensent embaucher des salariés supplémentaires (contre 4 % un an auparavant).

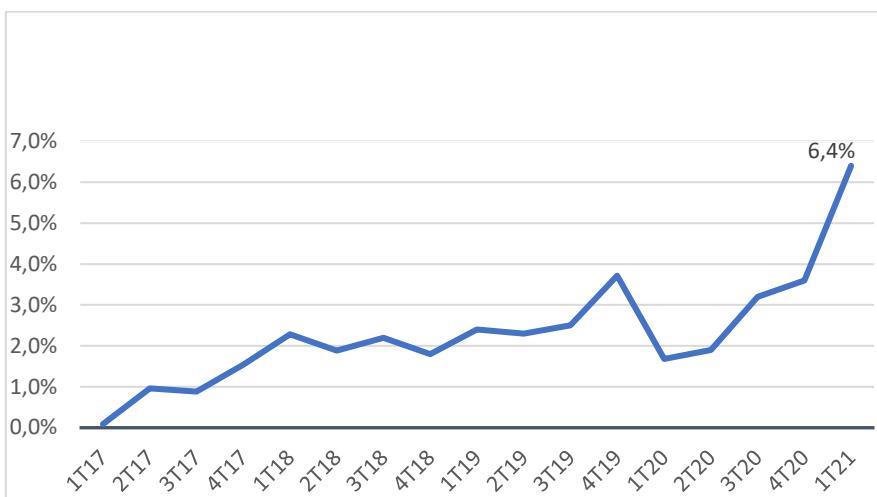
Jean-Christophe Repon, Président de la CAPEB déclare : *Les entreprises artisanales ont recruté ce premier semestre, pour autant, il existe encore un réel manque de main-d’œuvre qualifiée disponible. Même si cette situation ne s’apparente pas à ce jour à une pénurie, le manque de main d’œuvre qualifiée est une réelle préoccupation de nos entreprises.*

Derniers chiffres disponibles sur l'emploi dans le BTP

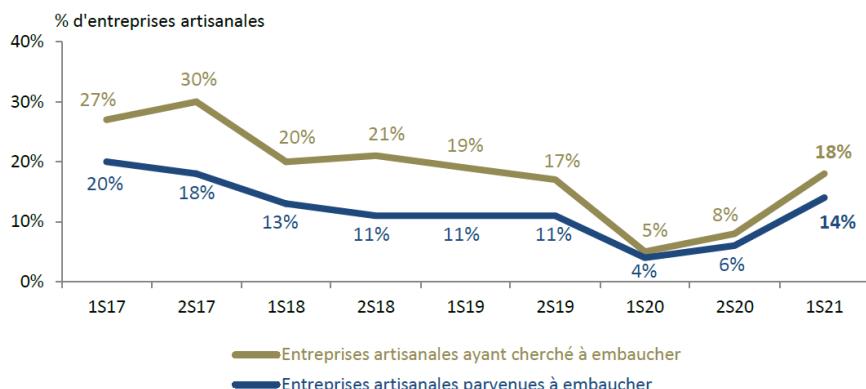
1• L'emploi

1.1. L'emploi dans les entreprises du **BTP** de moins de 20 salariés augmente de 6,4 % entre le 1T2020 et le 1T2021

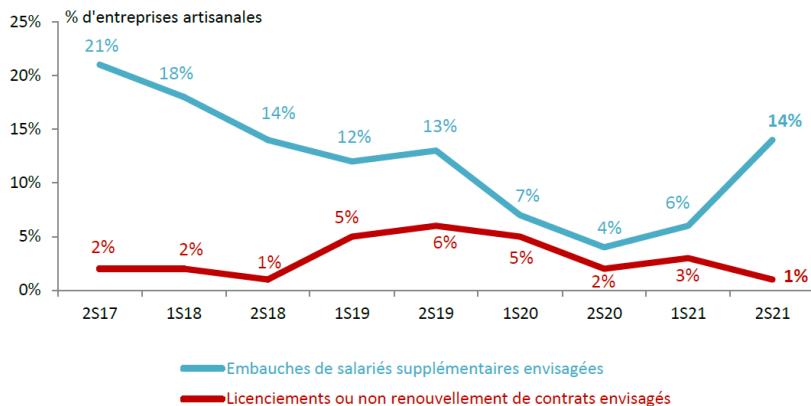
soit **26 000 emplois supplémentaires** (source ACOSS)



1.2. D'après l'enquête de conjoncture du 2T2021 de la CAPEB



18 % des entreprises artisanales ont cherché à embaucher au cours du premier semestre 2021 et 14 % y sont parvenues.



En juillet 2021, le nombre d'entreprises souhaitant embaucher est largement supérieur au nombre d'entreprises envisageant de licencier ou de ne pas renouveler des contrats.

85 % des entreprises prévoient de maintenir l'emploi à son niveau actuel au second semestre 2021 (contre 94 % au second semestre 2020).

14 % des entreprises pensent embaucher des salariés supplémentaires (contre 4 % un an auparavant). Ces intentions d'embauche concernent aussi bien des remplacements (départ en retraite, CDD...) qu'un surcroît d'activité.

Seulement 1 % des chefs d'entreprise envisagent de licencier ou de ne pas renouveler les contrats au second semestre 2021.

1.3. Emploi dans le BTP

Emploi salarié

L'emploi salarié du BTP s'établit à 1 486 500 au 1T2021, soit + 3,8 % sur un an (contre 1,1 % dans l'ensemble de secteurs). Cela représente 54 200 emplois supplémentaires dans le BTP.

L'emploi salarié progresse de 1,4 % au 1er trimestre 2021 après 0,7 % au trimestre précédent.

Emploi intérimaire

Au 1er trimestre 2021, le secteur de la construction totalise plus de 148 400 emplois intérimaires (emplois équivalents temps plein) contre près de 142 000 au même trimestre de l'année précédente. L'intérim est donc en hausse (+ 5 %) par rapport au même trimestre de l'année précédente.

Le taux de recours à l'intérim (poids de l'emploi intérimaire dans l'emploi salarié total) s'établit à 9,1 %.

1.4. D'après l'enquête BMO (Besoins en Main d'Œuvre 2021 de Pôle Emploi), 63 % des entreprises dans la construction anticipent des recrutements difficiles

Nombre de prévisions d'embauche en hausse avec 218 000 projets (22% de plus que l'an dernier). Les difficultés rencontrées par les entreprises ont augmenté. Alors qu'en 2015, 37 % des recrutements étaient jugés difficiles, ce sont près de 63 % de ces derniers qui le sont en 2021. Dans certaines régions

telles que la Bretagne et le Grand Est, les recrutements sont jugés difficiles par les entreprises dans respectivement 80 % et 75 % des cas.

Région	Projets de recrutement	Difficultés à recruter
Île-de-France	43 990	48%
Auvergne-Rhône-Alpes	26 520	70%
Nouvelle Aquitaine	19 170	75%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	18 900	56%
Occitanie	16 990	63%
Grand Est	15 050	73%
Hauts-de-France	14 380	56%
Pays de la Loire	13 980	71%
Bretagne	10 370	80%
Normandie	9 840	64%
Centre-Val de Loire	7 350	71%
Bourgogne-Franche-Comté	6 390	75%
La Réunion	4 430	52%
Guadeloupe	2 720	56%
Corse	2 720	67%
Guyane	1 920	43%
Martinique	1 760	64%
Mayotte	1 150	44%
Total	217 610	63%

Source : BMO 2021 Pôle Emploi

67 % des recrutements en CDI (contre 43 % pour l'ensemble des secteurs).

Les ouvriers non qualifiés du gros œuvre, les maçons et les ouvriers non qualifiés du second œuvre sont les métiers totalisant le plus de projets de recrutement.

Les charpentiers (bois), les couvreurs, et les plombiers-chauffagistes sont les métiers où il est le plus difficile de recruter.

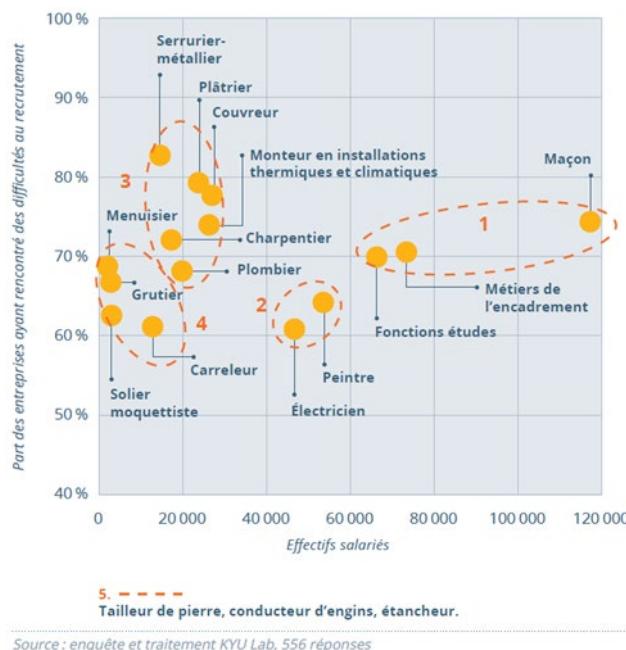
Versus de 290 000 demandeurs déclarent chercher un emploi dans le secteur de la construction (Pôle Emploi)

1.5. D'après l'étude, les métiers en tension dans le secteur du bâtiment (février 2021 Observatoire des Métiers du BTP)

Les récents travaux sur les tensions au recrutement menés par la Dares soulignent que l'ensemble des métiers du secteur sont concernés par des difficultés au recrutement. Ces travaux intégrant différentes dimensions (rapport entre le flux d'offres d'emploi en ligne et le flux de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A ; taux d'écoulement de la demande d'emploi ; part des projets de recrutement anticipés comme difficiles) indiquent que la quasi-totalité des métiers du secteur ont un indice de tension de 5 (indice le plus élevé possible). Les conducteurs d'engins, les maçons ainsi que l'ensemble des ouvriers non qualifiés ont connu une nette augmentation des tensions, puisqu'ils enregistraient un indice faible en 2015.

Sur les métiers de couvreurs, grutiers, maçons, étancheurs, soliers moquettistes, serruriers et charpentiers : plus de 6 entreprises sur 10 ayant cherché à recruter sur ces métiers estiment que leurs difficultés devraient s'accentuer.

Pour les postes de peintre, de menuisier, des fonctions études, de monteur en installations thermiques et climatiques et de carreleur : entre 5 et 6 entreprises sur 10 ayant cherché à recruter sur ces métiers estiment que leurs difficultés devraient croître.



1.6. Housse du nombre d'apprentis + 7,8 % en octobre 2020

soit 56 000 apprentis (source : CCCA-BTP)

2• Estimation de la CAPEB pour 2021

- **Estimation de création d'emploi en 2021 pour l'artisanat du bâtiment : 25 000 emplois**

Pour mémoire :

- En 2017, l'activité de l'artisanat enregistre une hausse de 7 000 emplois.
- En 2018, l'activité de l'artisanat enregistre une hausse de 9 000 emplois.
- En 2019 l'activité de l'artisanat enregistre une hausse de 10 000 emplois.
- En 2020 l'activité de l'artisanat enregistre une hausse de 18 000 emplois.